



## LE MOT DU MAIRE

### PLU

Plan Local d'Urbanisme, qu'est ce que c'est ?

**Un petit peu d'histoire :** C'est la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) de décembre 2000 qui a remplacé les POS (Plan d'Occupation des Sols) par les PLU. Pour établir le PLU de Giromagny, nous aurons travaillé durant presque 3 ans. Nous ? Une commission composée d'élus, de membres d'un bureau d'étude, d'architectes en urbanisme, de spécialistes en code de l'urbanisme, en économie, en agriculture... pour, à partir d'un état des lieux et d'un diagnostic qui identifie les besoins et enjeux dans les domaines de l'économie, de l'agriculture, du tourisme, de l'aménagement des espaces, de l'environnement, des équilibres sociaux, de l'habitat, des transports... proposer un projet urbain, des politiques de développement et des orientations d'aménagement.

**Le PLU** fixe les règles d'utilisation des sols sur le territoire de la commune. Pour quelques mois encore notre commune va vivre sous le régime du POS. Demain, c'est le PLU qui prendra la relève, avec pour objectif d'assurer à notre commune un développement harmonieux.

**Le PLU** se réfère à ce qui en constitue sa "pièce maîtresse", sa "clef de voute", le PADD : *Projet d'Aménagement et de Développement Durable*. Le PADD présente les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour la commune : privilégier le développement, le renouvellement urbain, favoriser la qualité urbaine et architecturale tout en préservant l'environnement, les espaces naturels. Le zonage et le règlement du PLU découlent tout naturellement du PADD.

**Les travaux** des membres de la commission arrivent à leur terme. Dernières relectures et mise au point, derniers courriers. Le 24 juin 2010, à 19 heures, en mairie, je présenterai le PLU avec le PADD. Le Conseil municipal, le 9 juillet en délibérera et arrêtera le PLU. Il y aura ensuite l'avis des organismes d'état et des personnes publiques associées puis une enquête publique et enfin un nouveau passage en conseil municipal.

**Le PLU sera opérationnel en janvier 2011.**

## ARBRE DE MAI

Le samedi 15 mai en fin de matinée, après une animation sur le 1<sup>er</sup> marché étendu du printemps 2010, l'Association des Amis de Schwabmünchen a procédé à l'inauguration de "l'Arbre de Mai" érigé dans le Square de la Liberté. La cérémonie a été animée par musique de la "Jugend und stadtmusikkappelle" de Schwabmünchen invitée par les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Giromagny. Le Maire, Jean LEFEVRE, a salué cette fête qui permet le rapprochement des com-

munes de Giromagny et de Schwabmünchen mais aussi de l'Allemagne et de la France. Bertrand PERREZ, pour les Amis de Schwabmünchen, a rappelé les liens d'amitié entre les deux formations musicales et la symbolique de la coutume de l'arbre de Mai. Les deux orchestres ont également animé le lendemain, dimanche 16 mai, la fête de la transhumance en donnant une aubade remarquée à la foule présente sur la place de la mairie.

Jacques COLIN



## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL

Dix sept conseillers sont présents et trois sont représentés pour une séance qui comporte 11 points à l'ordre du jour.

**En premier lieu** le Conseil doit se prononcer sur le déclassement complémentaire d'une parcelle publique dans le cadre de l'opération de construction du nouveau centre Socioculturel. En effet, les contours établis précédemment posent des problèmes pour la construction, notamment des zones de stationnement, et doivent donc être réajustés. La procédure concernera une superficie de 1299 m<sup>2</sup>. A l'unanimité le conseil approuve cette opération.

**En deuxième lieu**, en quatre points séparés, le maire Jean LEFEVRE informe le Conseil qu'en raison du faible nombre d'emplacements disponibles au cimetière communal, il convient de prévoir son extension (*obligation légale d'un minimum de places disponibles*). Un emplacement réservé ayant été créé par le passé aux abords du cimetière, les propriétaires ont été contactés et ont donné leur accord pour la cession

de leurs terrains aux conditions suivantes fixées par le service des domaines :

- Parcelle AN84 appartenant à Mr. Wimmer, d'une superficie de 5950 m<sup>2</sup> pour 2261 € HT ;
- parcelle AN86 appartenant à l'indivision Wimmer, d'une superficie de 2801 m<sup>2</sup> pour 1065 € HT ;
- parcelle AN83 appartenant à Mr. Canal, d'une superficie de 3300 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1254 € HT ;
- parcelle AN88 appartenant à Mme Tournier, d'une superficie de 1230 m<sup>2</sup>, pour un montant de 467 € HT ;
- parcelle AN 85 appartenant à Mme Kaiser, d'une superficie de 1245 m<sup>2</sup>, pour un montant de 473 € HT.

Le conseil approuve toutes ces acquisitions à l'unanimité.

**En sixième point** le premier maire adjoint, Jacques COLIN, propose une première phase de répartition des subventions aux associations pour l'année 2010, suite aux travaux de la commission "vie associative" ; une seconde répartition sera effectuée prochainement après compléments d'informations. A l'unanimité le Conseil ap-

prouve les dotations suivantes : CSCHS : 106 000 € (pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire) ; ACV école de musique : 1700 € ; Amicale du personnel : 4050 € ; Ecole Chantoiseau : 423 € pour les copies et 732 € pour la coopérative ; Ecole Dr. Benoit : 528 € pour les copies et 689 € pour la coopérative ; Ecole L'homme : 415 € pour les copies et 1093 € pour la coopérative (les subventions pour les coopératives comprennent une partie fixe identique pour chaque école à laquelle s'ajoute la part non consommée de la dotation antérieure) ; UNC-AFN, 110 € ; Anciens combattants : 110 € ; Souvenir Français (à titre exceptionnel pour la création du Sentier de la Mémoire) : 500 € ; Clique Jeanne d'Arc de Lepuix : 100 € ; Résistance et Déportation : 100 € ; Prévention Routière : 100 € ; Association des Bouilleurs de crus : 300 € ; Amis de Schwabmünchen : 500 € (pour le projet d'échange de jeunes entre les villes jumelées) ; Association Familiale du Canton : 250 € ; FNTAH : 200 € ; Croix Rouge : 500 €.

**Les points 7 et 8** sont relatifs à des modifications de conditions de fonctionnement général suite à l'évolution de la réglementation ; ainsi le Conseil approuve à l'unanimité la nouvelle rédaction d'un article donnant délégation à l'exécutif pour les prises de décision concernant les marchés publics dans la mesure où les crédits sont

inscrits au budget ; il approuve également la redéfinition du régime indemnitaire pour les personnels de la filière technique.

**En neuvième point**, le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de l'opération "ticket manège" destinée à redynamiser la fête foraine en partenariat avec les forains ; ainsi un bon pour un tour de manège, financé à 60% par la commune et 40% par les forains, sera remis à chaque enfant scolarisé (le coût maximum de l'opération sera de 465 €).

**En dixième point**, dans le cadre du projet de mise en place progressive de liaisons douces (pistes piétonnes et cyclables) au sein de la commune (et du lancement prochain des études en vue de la réalisation d'une piste cyclable entre le Malsaucy et Giromagny par le CG90), le maire propose l'acquisition auprès de la SNCF d'un ensemble de parcelles au voisinage de la zone ferroviaire, d'une superficie totale de 1604 m<sup>2</sup>, pour un montant de 12 000 € HT (dans le contexte d'une cession plus large de terrains par la SNCF au profit de l'entreprise "Carrières de l'Est"). Le conseil approuve cette opération à l'unanimité.

**Le onzième point** consiste à rectifier une erreur de chiffres (21 cents reportés au lieu de 12) dans le budget communal, à la demande du trésorier, cette "erreur" représentant un point bloquant pour la comptabilité ! La rectification est acceptée à l'unanimité !

## Nuit de la St Jean

Organisation Football Club Giro-Lepuix

Stade de Lepuix-Gy (90) / Au pied du Ballon d'Alsace

La planète bleue nous livre ses secrets...  
Samedi 26 juin 2010

19h00 Animations musicales  
22h00 Aquatic-show Spectacle son & lumière Grand feu d'artifice  
23h30 Embrasement d'un phare de 14 m

LE JAYS bleu

Entrée adulte 4€ / de 4 à 12 ans 1€  
A partir de 19h00 restauration sur site - Menu de l'océan ou Snack

## HISTOIRE

Si aujourd'hui la "Planche des Belles Filles" est connue pour son cadre bucolique et ses équipements de sports d'hiver, elle fut durant l'été 1944 le théâtre d'opérations sanglantes. A cette époque, le Groupement du Territoire de Belfort des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), placé sous les ordres du commandant DUFAY, alias RATEN, était constitué de 5 compagnies regroupant environ 700 hommes prêts à des actions visant à déstabiliser l'ennemi et faciliter l'avance des troupes alliées.

**Le 15 août 1944**, la 1<sup>ère</sup> armée Française débarque sur les plages de Provence, remonte rapidement la vallée du Rhône et s'arrête, la logistique n'ayant pas suivi, sur une ligne approximative passant par Pont de Roide, Clerval, Champagny et Servance. C'est à ce moment là que l'ordre de mobilisation est donné par le commandant DUFAY. Les compagnies, réparties sur l'ensemble du Territoire de Belfort et principalement sur les massifs de la Haute Planche avaient pour mission de ralentir, par des sabotages réguliers, le déplacement des troupes allemandes. Mais l'arrêt des troupes françaises permit à l'ennemi de se ressaisir et de concentrer de gros moyens pour anéantir les troupes de maquisards. Les positions devenant intenable par suite du manque de moyens, tant en nourriture qu'en armes et en munitions, le commandant DUFAY donna l'ordre de dissolution. La plupart de ces valeureux combattants purent rejoindre les troupes françaises et continuer le combat mais d'autres furent capturés, tués, déportés ou fusillés. Un grand nombre de stèles réparties sur notre secteur les rappellent à notre mémoire. *D'après un texte du comité de Giromagny du Souvenir Français*

## SENIOR A GIROMAGNY

En un siècle notre espérance de vie a augmenté de près de 30 ans (plus de 77 ans d'espérance de vie pour les hommes et 84 ans pour les femmes). Face à cette évolution un des enjeux majeurs de notre société est de promouvoir la qualité de vie pour toutes les générations et cette qualité de vie passe notamment par la santé.

**Rester en bonne santé**, c'est aussi prendre conscience de son corps qui vieillit et pour lequel il faut peut-être repenser son mode de vie (son sommeil, son alimentation, ses activités...). Il faut donc le stimuler (sans le surestimer) et apprendre à en connaître les limites.

Le forum "seniors" du 29 avril a permis d'apporter des réponses à de nombreux participants sur des questions essentielles comme le maintien à domicile et les actions du service de gérontologie du Conseil Général. En plus des conseillers municipaux animateurs de la journée (Koho MANGA, Marie-Pascale KLEIN, tous les membres de la commission "seniors"), des animateurs du Centre Socioculturel et des personnels de la médiathèque municipale, des conseillères du CG90 étaient présentes et ont apporté beaucoup d'explications sur les différentes aides qui peuvent être apportées en fonction de la situation de chacun.

Marie-Pascale KLEIN



## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI

Treize conseillers sont présents et 6 sont représentés pour cette séance extraordinaire du Conseil Municipal qui ne comporte qu'un seul point à l'ordre du jour : la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui doit fixer les grandes orientations d'aménagement de la commune avant l'établissement de son Plan Local d'urbanisme (PLU).

A l'issue de deux petites heures de débat, le Conseil prend acte du document

présenté (23 pages difficiles à résumer en quelques lignes mais que chacun peut consulter sur le site communal [www.giromagny.fr](http://www.giromagny.fr)). Ce document a été élaboré par la commission "PLU" (composée d'élus du Conseil et de représentants de plusieurs organismes tels que la chambre de commerce, la chambre d'agriculture, la DDT, le Parc des Ballons, ...) après de nombreuses séances de travail conduites depuis plus d'une année avec l'appui du cabinet EGIS.

## I L Y A C E N T A N S



La compagnie de sapeurs-pompiers de Giromagny a cent ans. Le dimanche 11 juillet, ce centenaire sera fêté. Ces quelques lignes essaient de retracer succinctement l'histoire riche de nos soldats du feu.

**1907** : un incendie détruit partiellement la mairie de Giromagny, emportant des archives précieuses et irremplaçables, alors qu'aucune unité de pompiers n'existe dans notre commune. Cet incendie n'est pas le seul, entre 1890 et 1910, à faire ressentir la défense peu efficace de la population face aux sinistres. Aussi, le 11 août 1910, le conseil municipal adopte la délibération suivante : « *Considérant que la commune, dont la population est de 3484 habitants, possède deux pompes à incendie et le matériel nécessaire, qu'il importe pour en assurer l'utile emploi, d'organiser un corps de sapeurs-pompiers, le conseil municipal, demande que ce corps soit organisé en une compagnie de 51 hommes...* ». La décision est approuvée peu après par l'administrateur du Territoire de Belfort, faisant fonction de préfet.

**Une commission municipale**, présidée par le maire, Paul WARNOD, est chargée de recruter les personnels et de désigner les premiers cadres. Charles GADMER est nommé Capitaine, Louis BERGER, lieutenant et Emile LARDIER, sous-lieutenant. L'arrêté de nomination de ceux-ci

est alors signé par le Président de la République Armand FALLIERE et le ministre de l'intérieur Aristide BRIAND.

**L'effectif de 51 hommes** n'est pas atteint dès le début et l'officier commandant préféré ne former que 25 pompiers véritablement opérationnels. Les raisons économiques justifient aussi sa démarche.

**En mai 1911**, le conseil municipal vote un crédit de 3000 francs pour « *l'habillement, l'équipement et autre matériel nécessaires aux sapeurs-pompiers et pour la mise en train de cette compagnie* »

**En août 1911** le Capitaine GADMER « *solicite au nom de la compagnie un terrain pour y faire construire un local convenable pour la remise du matériel à incendie de la commune* ». Ce petit bâtiment (55 m<sup>2</sup>) sera adossé à l'actuelle école L'homme. « *Cet emplacement est central et suffisamment dégagé pour permettre une sortie rapide des pompes même en temps de neige* ». Le Conseil municipal donne son accord non sans préciser « *qu'aucun préjudice ne sera porté au bien-être des récréations des enfants de l'école, la cour, vu ses dimensions, restant tout à fait suffisante* ».

**La compagnie** reçoit son drapeau en 1912. La même année, le capitaine GADMER quitte Giromagny. Il est remplacé dans ses fonctions par le Capitaine Louis BERGER. En 1913, la commune acquiert une motopompe De Dion-Bouton pourvue d'un moteur de 8 CV et débitant 16 m<sup>3</sup>/h sous une pression de 3 bars. Elle a le grand avantage de n'exiger qu'un seul homme pour la manœuvre.

**La première guerre mondiale** disperse tous les hommes de la compagnie dès novembre 1914. De nombreux pompiers ne reviendront pas du conflit. Certains ne pourront pas reprendre leurs fonctions. La compagnie renaîtra en 1919 sous le commandement du Capitaine VERRIER (NDLR : suite dans notre prochain numéro). **Jacques Colin**

## HISTOIRE DE RUES

**Philippe BERGER**, qui a donné son nom à une rue de notre ville, est né à Beaucourt le 15 septembre 1846. Devenu Pasteur à la paroisse de Beaucourt après des études de théologie, il se marie en 1877 avec Marie Louise BOIGEOL, fille de l'industriel Louis BOIGEOL et de Marie Clémence WARNOD et ils résident alors au "château" de la rue des Ecoles, actuelle maison Canal.

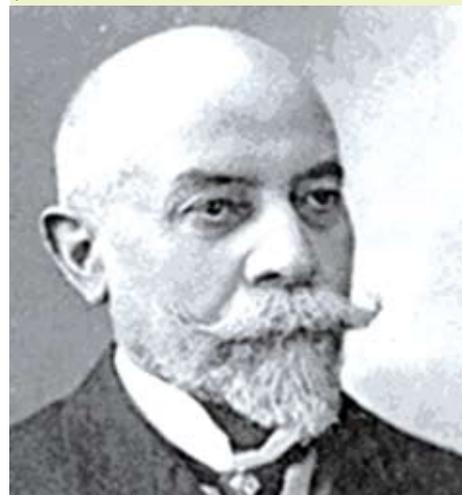
**Disciple** du philosophe, philologue et historien Ernest RENAN il devient membre de la société d'émulation du Territoire de Belfort en 1877 puis en assure la présidence en 1879.

**Auteur** de nombreux ouvrages, il fait preuve d'une grande aisance à retracer l'histoire comme celle des «origines babyloniennes de la poésie sacrée des Hébreux» ou encore des «origines orientales de la mythologie grecque», ... En 1892 il entre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et aussi au Collège de France comme successeur d'Ernest RENAN à la chaire d'hébreu.

**En 1895**, il est élu conseiller général du canton de Giromagny et en 1900 conseiller municipal de notre ville mais il démissionne en 1904 pour occuper le siège de sénateur de Belfort suite à des élections partielles intervenues après le décès de Frédéric JAPY. Très actif au sénat, il s'intéresse alors à de nombreuses questions telles que le recrutement de l'armée, le budget de l'instruction publique, la séparation de l'Etat et des Eglises (1905), le repos hebdomadaire des ouvriers et employés (1906), la prostitution des mineurs (1907), ... et conserve donc son siège aux élections de 1909, ce qui lui permet encore d'intervenir sur la construction des voies ferrées entre la France et la Suisse (1909), les retraites ouvrières (1909 et 1910) les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée (1911)...

Il décédera à Giromagny le 24 mars 1912.

**Marie Pascale KLEIN**



## GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

### Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

## B R E V E S

**Invitation à une réunion** : dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, tous les habitants sont conviés à une réunion publique, le Jeudi 24 Juin à 19H00 en salle des fêtes, en vue de la présentation du projet, de son plan de zonage et de son règlement.

**Si vous fleurissez** votre maison ou votre balcon, pensez à vous inscrire avant le 29 juin au concours de fleurissement organisé par la commune.

**Foire aux livres** : la prochaine "foire aux livres" aura lieu au Centre socioculturel le samedi 19 juin de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 ainsi que le dimanche 20 juin de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00. L'entrée est gratuite et tous les livres seront à 50 cents. Par ailleurs il est à noter que la médiathèque sera fermée du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre (*pour déménagement temporaire dans les locaux de la DDEA, av. Jean Moulin*). Les usagers inscrits pourront emprunter avant la fermeture jusqu'à 15 livres, 4 revues, 6 CD et 4 DVD. Les dates de retour seront prolongées jusqu'à la réouverture en septembre.

**Le 16 mai**, la famille Morcely et les marcheurs ont accompagné le troupeau de salers pour la montée au Ballon. L'Association "Transhumance et Traditions" s'était chargée de l'animation : musique, boissons et vin chaud dans les roulantes, repas sous chapiteau à la Gentiane; une grande journée festive !

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:  
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA  
N° 103 - Dépôt légal 06-2010

## E D I T O R I A L

**Que l'opposition** critique l'action de la majorité, qu'elle travestisse les réalités ou qu'elle profère des énormités qui puissent abuser quelques crédules, soit ! Qu'elle distille ici et là quelques mensonges ridicules, passe encore, ils ne valent pas l'encre pour les dénoncer. Mais quand l'escalade se poursuit et que l'on tient dans la presse des propos sciemment inexacts de propres à induire en erreur le citoyen sur l'attitude des gestionnaires de la commune, ce n'est plus de l'abus de langage, c'est de la diffamation !

**Ainsi, dans un article** (non signé) de l'Est Républicain du 2 mai intitulé « Sièges vides au conseil », Yves SCHMALTZ et Yannick SAUVEUR annoncent leur intention de ne plus participer aux séances du Conseil Municipal et le premier d'ajouter : « au bout de 24 mois nous sommes écartés de tout. Nous n'avons pas été autorisés à siéger dans la moindre commission municipale. »

**De tels propos** justifieraient une demande de réparation en justice mais comme nous ne souhaitons pas entrer dans un jeu de polémiques ridicules, nous nous bomerons à énoncer ici quelques chiffres et quelques faits qui suffiront à éclairer le citoyen sur la bonne foi de ces tristes sires, car il y a des limites au supportable. Ainsi, sur les 22 séances du Conseil Municipal convoquées depuis le début de cette mandature, MM. SCHMALTZ et SAUVEUR ont participé le premier 14 fois et le second 10 fois ; le troisième représentant de l'opposition a quant à lui participé 8 fois, ce qui nous fait une participation moyenne inférieure à une séance sur deux !!! Alors effectivement, comment faire entendre ses (pro)positions avec une telle assiduité ?

**Venons-en** aux commissions. L'inscription aux commissions municipales est totalement libre ; Mr. SCHMALTZ s'est ainsi inscrit en début de mandature à 3 commissions : "Vie associative", "Sports" et "Affaires scolaires" et Mr. SAUVEUR à 2 : "Finances" et "Seniors" comme en attestent les registres communaux; mais que dire de leurs participations aux réunions si ce n'est que leur nombre est tout simplement proche de zéro ! Qui plus est le maire, Jean LEFEVRE, a clairement proposé à tous les conseillers non inscrits (séance du 18 avril 2008) de participer librement aux réunions de n'importe quelle commission quand bon leur semblerait s'ils souhaitaient contribuer aux travaux en fonction de l'ordre du jour. On peut encore ajouter que les comptes rendus des commissions et même ceux des réunions hebdomadaires de la municipalité restreinte (le maire, les adjoints et les délégués) sont largement diffusés à tous les conseillers et leur permettent de préparer si bon leur semble bien à l'avance leurs questions pour les séances du Conseil Municipal (et pour certains d'ailleurs quelques billevées dans des libelles épisodiques !).

**Mais au-delà** de ces gesticulations dans la presse, où sont donc les propositions de notre pétulante "opposition" ? A Mr. SAUVEUR qui déplorait (cf. la tribune libre d'octobre 2008) que les actions en faveur des seniors étaient notablement insuffisantes, il fut proposé très ouvertement (cf. le numéro de novembre 2008) de faire des propositions au Conseil ; est-il besoin de souligner que le Conseil les attend toujours !

**Qui donc** proposait de « bouger ensemble » ?

## E N J U I N . . .

**Mercredi 2** : # Visite du sentier minier organisée par le Club sous-vosgien des sentiers (RDV à 14H00 devant l'office de tourisme).

**Jeudi 3** : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie.

**Vendredi 4** : # "Rencontres du Territoire" : en salle des fêtes à 18H30 avec le CG90.

**Samedi 5** : # Concert chœur grégorien et orgue à l'église au profit des sinistrés d'Haiti.

**Mardi 8** : # Hommage aux morts pour la France en Indochine à 19H00.

**Lundi 14** : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

**Vendredi 18** : # Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle à 19H00.

**Samedi 19** : # Challenge de gymnastique CANDA à la halle sportive à 14H00; # Opération "Savoureuse Propre" à 10H00; # Foire aux livres au CSCHS à partir de 9H00; # Fête foraine place De Gaulle.

**Dimanche 20** : # Fête foraine place De Gaulle;

# Fête de la musique en salle des fêtes de 14H30 à 19H00 et à l'église à 20H30.

# Foire aux livres au CSCHS à partir de 9H00.

**Jeudi 24** : # Challenge Jacopin au square du Paradis des Loups à 14H30;

# Réunion publique PLU à 19H00.

**Vendredi 25** : # Conseil Municipal à 19H30.

**Samedi 26** : # Réunion du CMA de 10H00 à 11H30 ;

# Trophée régional des jeunes vététistes organisé par l'USG VTT au Ballon d'Alsace;

# Visite du sentier minier (RDV à 14H00 devant l'office de tourisme).

**Samedi 26** : # Nuit de la Saint Jean à Lepuix.

**Dimanche 27** : # Trophée régional des jeunes vététistes organisé par l'USG VTT au Ballon d'Alsace ;

# Marché étendu place De Gaulle ;

# Entraînement aux techniques de randonnée au centre hippique des Prés Heyd.